

Direction de la Trésorerie

Une des missions essentielles de la Direction de la Trésorerie est de procéder à la mise en paiement de tous les ordres de paiement (factures, primes, subsides, déclarations de créance, etc.) après qu'ils aient été traités par la Direction de la Comptabilité.

- Paielements
- Plannings financiers
- Financement à court terme (jusqu'à 30 jours)
- Fonds en souffrance
- Point unique de contact (SPOC) pour le Caissier régional
- Comptable du Contentieux



